



# Les étangs du Vieux Château

## Ça vaut le détour

### 1 Les étangs du Vieux Château

Au creux d'un vallon pittoresque, en lisière de forêt, les étangs du Vieux Château sont alimentés par le ruisseau du *Gué Fadet*. Site de balades et point de départ de nombreuses randonnées en forêt, ce plan d'eau reste un lieu fréquenté également par de nombreux pêcheurs à la ligne.



### 2 L'abbatiale de Saint-Sever

Classée monument historique en 1881, l'abbatiale de Saint-Sever est l'un des plus beaux fleurons de l'architecture religieuse du Bocage Normand. Datant de 1070, l'isolement du clocher étonne le visiteur. L'église abbatiale de style gothique fut construite au XIII<sup>e</sup> siècle sur les plans de l'ancienne église romane. Au XV<sup>e</sup> siècle, une cloison fut érigée entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> travée de la nef afin de la séparer en deux parties : une partie orientale pour les moines et une partie occidentale pour la paroisse. En 1697, un clocher à l'extrémité occidentale de l'église est construit. A la révolution, après le départ des moines, l'abbatiale sert d'atelier de fabrication de salpêtre, de filature et d'entrepôt de charbon longtemps appelé charbonnerie. En 1821, l'église abbatiale devient paroissiale et l'ancienne église des fidèles est détruite. Seul le clocher subsiste.

### 3 La motte castrale

Elevée au XI<sup>e</sup> siècle, la motte castrale a été construite sur un éperon rocheux dominant de quinze mètres l'étang du Vieux Château. Elle est grossièrement circulaire et s'élève de sept à dix mètres au-dessus de la basse-cour. Deux levées de terre et trois fossés la défendent à l'ouest. Symbole du pouvoir du seigneur local, cet édifice était surmonté d'un donjon en bois et servait de refuge aux populations du Moyen-âge. Sa visite doit se faire dans le respect dû aux monuments historiques.

## Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME  
DU BOCAGE NORMAND

< Square de la Résistance >  
14500 VIRE  
Tél. +33 (0)2 31 66 28 50  
www.bocage-normand.com



Espace VTT-FFC « les Chemins du Bocage Virois »

# Les étangs du Vieux Château

Pratiques autorisées



## Numéros utiles

Météo

32 50

En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable

15 | samu

18 | pompiers

circuit

14

6,4 km

0 h 30

Parcours très facile  
154 m de dénivelé



Photos: © G.WAIT - Calvados Tourisme - Office de tourisme du Bocage Normand - Trophée-de-la-forêt-vtt-over-bbg.com



**Calvados**  
Un amour de Normandie

Calvados Tourisme  
8 rue Renoir  
14054 Caen cedex 4  
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30  
Fax : +33 (0)2 31 27 90 35  
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

## Départ de Saint-Sever-Calvados

Balilage

difficulté

14 Très facile

bonne direction



fausse route



prudence ralentir



double sens



# Les étangs du Vieux Château

## Pas à pas

**D** Du parking, prendre la route à droite, longer la digue et avant le parking, tourner à droite. Au calvaire, prendre le chemin à droite, traverser le ruisseau et au croisement de chemins prendre celui de gauche. Continuer sur ce chemin qui effectue une courbe à droite en laissant les laies à gauche.

**1** Après avoir bifurqué à droite, le chemin effectue une courbe à gauche. Laisser rapidement un chemin visible sur la droite et continuer tout droit jusqu'à la route forestière. Tourner à gauche, laisser sur la gauche une autre route forestière et prendre sur la droite un petit chemin peu visible après deux laies sur la droite. Prendre ensuite à droite et continuer toujours tout droit sur la *Tranchée de la Maison de Sienne*. Traverser la Route Départementale 299, puis une petite route.

**2** Dans une cuvette, prendre le chemin à droite. Laisser sur la gauche un premier sentier puis un chemin pour rejoindre une route. Tourner à gauche, puis prendre aussitôt à droite une piste pare-feu. Emprunter de nouveau à droite un chemin large séparant une futaie résineuse.

**3** Bifurquer à gauche, traverser une ligne forestière puis descendre à gauche un chemin entre les résineux et les feuillus. Avant la fin de la descente, prendre un chemin à droite et continuer jusqu'à un croisement de chemins. Longer le ruisseau et à la croisée de chemins prendre celui à gauche. Déboucher en face sur une route pour rejoindre le point de départ.

